

Fiche Adhérent 2025-2026

Atelier : **VINYASA Yoga / Yoga sur CHAISE** Professeure : **Marie FRUIQUIERE**

Sexe : Féminin / Masculin

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal Ville.....

Date de Naissance :

Téléphone : Domicile Portable :

Travail Courriel :

TARIFS	Adhésion CCLER			35 €/an
	VINYASA Yoga :	Mercredi 10h45-12h00 <input type="checkbox"/> Vendredi 19h00-20h15 <input type="checkbox"/>	Salle Bouton d'Or (espace Lesoudier)	12 € /séance ou 280 €/année <i>à régulariser directement à Mme M. FRUIQUIERE</i>
	Yoga sur CHAISE :	Mercredi 9h30-10h30 <input type="checkbox"/>	Salle Cèdre/Amandine (Maison des Associations)	

○ Cette fiche est à retourner au secrétariat avec votre règlement.

Droit à l'image

Je soussigné(e)

Demeurant.....

Autorise le CCLER à capter et à exploiter, à titre gracieux, mon image (photos, vidéos) dans le cadre des activités du CCLER.

Les photos pourront être publiées sur le site internet et Facebook.
 Ainsi que chaque fois qu'il sera nécessaire pour promouvoir l'Association.

Fait à

Le

« Lu et approuvé »

Signature



REGLEMENT INTERIEUR

VINYASA Yoga / Yoga sur CHAISE Année 2025-2026

Professeure : Marie FRUIQUIERE ☎ : 07.70.28.07.92

VINYASA Yoga	<input type="checkbox"/> Le mercredi de 10h45 à 12h00 <input type="checkbox"/> Le vendredi de 19h00 à 20h15	Salle Bouton d'Or (espace LESOUDIER)
Yoga sur CHAISE	<input type="checkbox"/> Le mercredi de 9h30 à 10h30	Salle Cèdre/Amandine (Maison des Associations)

En aucun cas, la responsabilité du CCLER n'est engagée en dehors des heures normales des cours.

TARIFS	Adhésion au CCLER (Assurance, secrétariat). <i>*Par chèque à l'ordre du CCLER</i>		35 €/an
	Cotisation Atelier <i>*A régler auprès de la professeure</i>	Le mercredi de 10h45 à 12h00 <input type="checkbox"/> Le vendredi de 19h00 à 20h15 <input type="checkbox"/> Le mercredi de 9h30 à 10h30 <input type="checkbox"/>	12 € /séance ou 280 €/année

L'adhésion reste acquise au CCLER quel que soit le nombre de cours auxquels l'adhérent aura participé.

Chaque adhérent s'engage à :

- Avoir une attitude conviviale envers les autres adhérents. Dans chaque groupe, entraide et information auprès des absents.
- Prévenir de son absence avant les séances.
- Aider aux activités liées aux manifestations, expos du CCLER (organisation des expos, publicité et affichages, mise en place du matériel, participation aux permanences, etc.).
- Remettre un **certificat médical**.

Chaque adhérent est responsable :

- Des locaux et du matériel.
- Des dégradations qu'il pourrait commettre.

En cas de dégradations, de perte ou de vol des vêtements ou affaires personnelles des adhérents, la responsabilité du CCLER n'est pas engagée.

La Présidente, Christine DUPRAT

✂-----
 (à découper et à remettre au secrétariat).

Je soussigné(e)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du CCLER (Club Culturel de Loisirs, d'Expressions et de Récréations), concernant l'atelier Vinyasa Yoga/Yoga sur CHAISE pour l'année 2025-2026.

Date :

Signature :